

Fiche de données de sécurité

selon (CE) 1907/2006 (REACH) et (UE) 453/2010

27.05.2016

RX MultiSorb

1. Description du matériel, ou plutôt du mélange et de l'entreprise**1.1 Indicateur de produit**

Nom du produit: Granulat de pierre ponce / RX MultiSorb

Numéro d'article:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance/ de la préparation: Liant pour huile et produits chimiques

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/Fournisseur: Maagtechnic AG

Adresse: Sonntalstrasse 8, 8600 Dübendorf

Tél./Fax.: Tél.: +41 (0)848 111 333 Fax.: +41 (0)848 111 334

Internet: www.maagtechnic.chE-mail: verkauf-ch@maagtechnic.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence: Tel. : +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger pour l'homme et l'environnement: Matière inoffensive selon la législation Européenne sur les produits chimiques

Classification selon le règlement (CE) Nr. 1272/2008: Classé comme inoffensif selon les directives SGH/CLP.

Classification selon les directives de l'UE- 67/548/CEE ou 1999/45/CE: Ces produit n'est pas, selon les directives CE sur les substances dangereuses, soumis à l'obligation d'étiquetage

2.2 Éléments d'étiquetage

Classification selon le règlement (CE) Nr. 1272/2008:	Classé comme inoffensif selon les directives SGH/CLP
Enregistrement REACH:	Pas soumis à l'obligation d'enregistrement selon l'annexe V, Nr.7
Mention d'avertissement:	Aucune
Conseils de prudence:	Aucuns
Mentions supplémentaires:	Aucunes
2.3 Autres dangers:	
PBT:	Ne s'applique pas
VPVB:	Ne s'applique pas

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

3.2 Mélange

Caractérisation chimique: Complexe de silicate naturel, constitué principalement de silice (SiO₂). -Nr. CAS 1332-09-08, EINECS 310-127-6

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Généralités: Ne nécessite pas de mesures particulières

Après inhalation: Aller à l'air frais, si l'inconfort persiste consulter un médecin

Après contact avec la peau: Ce produit n'est en général pas irritant pour la peau, rincer soigneusement à l'eau fraîche.

Après contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Laver rapidement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Si l'inconfort persiste consulter un médecin.

Après ingestion: Voie d'exposition peu probable. Rincer la bouche avec de l'eau. Si l'inconfort persiste consulter un médecin.

4.2 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements: Traitements symptomatiques

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. Le produit en lui-même ne brûle pas
Produits extincteurs déconseillés:	Aucuns de connus

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers en combattant l'incendie:	En cas d'incendie du silicium-dioxyde peut être libéré sous forme de fumée
--	--

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour le combat d'incendie:	Porter un vêtement de protection et des gants
--	---

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:	Éviter la formation de poussière; Ne pas respirer la poussière;
----------------------------	--

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions environnementales:	Aucunes mesures spécifiques nécessaires
--------------------------------	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Ramasser machinalement; Le matériel ramassé doit être dûment mis au rebus
--	--

6.4 Référence à d'autres sections:

Référence à d'autres sections:	Informations sur la manipulation sécuritaire, voir section 7. Informations sur les équipements de protection individuelles voir Section 8. Information sur la mise au rebus, voir section 13
--------------------------------	--

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans dangers

Indications pour un maniement sécuritaire:	S'assurer que le lieu de travail soit bien aéré
Mesures d'hygiène:	Pas d'inscriptions supplémentaires, voir section 8.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage:	Contenants à fermer de façon étanche, conserver au frais et au sec.
---------------------------	---

Exigences pour espaces d'entreposage et contenants:	Aucunes mesures spécifiques nécessaires.
Conseils de protection en cas d'explosion:	Ce produit n'est pas inflammable, les poussières ne sont pas réactives.
Classe de magasin:	Classe 13 Matière solide non-inflammable (TRGS 510 – Entreposage de substances dangereuses en contenants mobiles)
Classification selon l'ordonnance de sécurité des établissements	Aucune

7.3 Applications finales spécifiques

Indications supplémentaires:	Aucunes données disponibles.
------------------------------	------------------------------

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeur générale limite de poussière:

Fraction inhalable (i-poussière): 10 mg/m³ (Valeur moyenne de couche)

Fraction alvéolaire (A-poussière) 3mg/m³ (Valeur moyenne de couche)

Exposition dérivée sans incidence (DNEL): Aucunes données disponibles

Estimée de concentration prévisible sans effets (PNEC): Aucunes données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques de prévention: En cas de formation de poussière s'assurer de bien aérer

Équipement de protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Ne pas respirer la poussière.
Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Au travail, ne pas boire, manger ou fumer.
Se laver les mains soigneusement avant les pauses et la fin des heures de travail.

Protection respiratoire: Masque anti-poussières.

Protection des mains: Pommade comme mesure de protection préventive de la peau.

Protection de la peau: Dépendant de la quantité absorbée d'huile-/ mélanges chimiques

Limitation et contrôle d'impacts environnementaux: Aucunes mesures spécifiques nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Granulat
Couleur:	Beige / gris
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	Aucunes données disponibles
Valeur-pH	7,5-8; neutral dans une solution aqueuse saturée
Point de fusion	~ 1.200 °C
Point d'inflammation:	Pas applicable
Inflammabilité:	Pas applicable
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Pas applicable
Limite inférieure d'explosibilité (LIE):	Pas applicable
Pression de vapeur:	Pas applicable
Masse volumique à 20 °C	2,31 – 2,35 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité dans des solvants organiques:	Insoluble
Coefficient de distribution (n-octanol/eau):	Non- bioaccumulable
Auto-inflammabilité:	Pas applicable
Propriétés explosives	Ce produit ne représente pas de danger d'explosion
Densité en masse:	320 – 900 kg/m ³

9.2 Autres informations

Aucunes autres informations pertinentes disponibles

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention

10.3	Possibilités de réactions dangereuses	Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention
10.4	Conditions à éviter	
	Conditions à éviter	Aucune décomposition thermique lors d'entreposage et de manutention appropriée
	Décomposition thermique	Aucune décomposition
10.5	Matières incompatibles:	Aucunes données disponibles
10.6	Produits de décomposition dangereux	Aucunes données disponibles
10.7	Autres informations	-

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

	Aucunes données disponibles
Toxicité aiguë:	
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Danger mécanique d'irritation dû aux particules de poussières.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Danger mécanique d'irritation dû aux particules de poussières.
Sensibilisation:	Aucuns effets sensibilisant connus
Indications toxicologiques complémentaires:	La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur. Avec sa structure amorphe, ce matériel ne provoque pas de silicose. Cependant une protection anti-poussière est essentielle et une inhalation est à éviter.
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)	Selon les connaissances actuelles aucun effet CMR-n'est connu.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité en milieu aquatique	Non-existant
Persistence et dégradabilité	Non biodégradable
12.2 Persistence et dégradabilité	Non biodégradable
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable
12.4 Mobilité dans le sol	Aucunes données pertinentes supplémentaires disponibles

12.5	Résultats des évaluations PBT- et VPVB	Aucunes données disponibles
12.6	Autres effets néfastes:	Aucunes données pertinentes supplémentaires disponibles

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit:	Le produit doit être mis au rebus conformément aux législations locales et nationales en vigueur.
Numéro de code de déchet:	Le numéro de code de déchet d'après le décret sur le répertoire des déchets (AVV) dépend du producteur de déchet et peut donc être différent pour un produit. C'est pourquoi le numéro de code de déchet doit être déterminé séparément par chaque producteur de déchet.
Catalogue européen des déchets:	L'attribution des numéros de code de déchet d'après l'EAV doit être exécutée spécifiquement et en fonction de chaque processus.
Emballages contaminés:	Mettre au rebus en respect des directives locales.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID Matière non dangereuse selon l'ADR

IMDG/IATA Matière non dangereuse selon l'IMDG

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID Non-applicable

IMDG/IATA Non-applicable

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID Non-applicable

IMDG/IATA Non-applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Aucuns

14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Substance non dangereuse au sens des directives sur le transport
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non-applicable

15. Informations réglementaires

15.1	Règlementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	
	Classe de la pollution des eaux	Non dangereux pour l'eau (Nr.réf 765)
	Ordonnance sur les accidents majeurs:	Annexe non-mentionné
	Autres directives:	Avis technique TR GS 559 „2.2 poussières minérales“
15.2	Évaluation de la sécurité chimique:	Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

16. Autres informations

Les indications précédentes, reposent sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. La description de notre produit est faite en respect des exigences actuellement en vigueur de sécurité et d'identification du législateur, cependant celles-ci ne représentent aucune garantie des qualités et propriétés du produit et ne fondent donc aucun rapport juridique contractuel.